

Reprise à la Primature : Choguel veut se mettre au diapason de l'action gouvernementale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 07 DECEMBRE 2022

1240

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Burkina Faso

**Liberté de presse menacée,
journalistes en danger!**



Lutte contre les IST : ARCAD Santé Plus lance les journées communautaires



Région de Douentza : Belle opération des FAMA contre les GAT à Boré



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

06 Nov. 2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

245

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

621 774 Vaccinations incomplètes
2 495 191 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 760

Guéris

31 943

Décès

742

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.20



P.25



/ Une /



Burkina Faso : Liberté de presse menacée, journalistes en danger !

P.5

/ Brèves /



Lutte contre les IST : ARCAD Santé Plus lance les journées communautaires

P.13

Reprise à la Primature : Choguel veut se mettre au diapason de l'action gouvernementale

P.13

Région de Douentza : Belle opération des FAMA contre les GAT à Boré14

P.14

Région de Douentza : Une opération des forces armées maliennes (FAMA) fait état de 26 suspects interpellés

P.14

Justice : Les syndicats de la magistrature suspendent leur mot d'ordre de grève

P.15

Mali : L'URD prête à apporter une contribution « politique sincère » à la transition

P.15

Justice : La rentrée judiciaire boycottée par les magistrats en grève

P.16

Sénégal : Accusé de viols, l'opposant Ousmane SONKO confronté à son accusatrice

P.16

/ Actualité /



COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 07 DECEMBRE 2022

P.19

Journée africaine des télécommunications : La qualité du service au cœur des échanges !

P.20

Le BVG et la délinquance financière : Malgré la traque, c'est le fiasco !

P.22

/ Politique /



Gestion de la Commune Urbaine de Gao : Plus de 154 millions de FCFA d'irrégularités financières

P.25

Coumba Traoré, Directrice générale d'ACE Conseil : « Les femmes ne seront plus du bétail électoral »

P.26

Union pour la République et la Démocratie : Quand le choix du candidat à la présidence devient l'enjeu de la réconciliation

P.27

/ Culture & société /



Axe Ségou-Sévaré : Le calvaire des usagers

P.29

/ International /



Burkina Faso : Une liberté de la presse non sans ambiguïté

P.30

Afrique – États-Unis : Ce que l'administration Biden pourrait mettre en place avec l'Afrique

P.31

/ Sport /



Coupe du monde 2022 : Angleterre – France, en défense toute !

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampkile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Burkina Faso | Liberté de presse menacée, journalistes en danger !



Le Burkina Faso a mal à sa liberté de presse. Soit que, son usage s'effectue de façon discutable. Et engendre une suspension, dans des conditions tout aussi discutables. Comme en témoigne la récente décision du gouvernement de suspendre Radio France Internationale (RFI) accusée, entre autres, d'avoir prêté au Chef de l'Etat, le Capitaine Ibrahim Traoré, des propos qu'il n'a(ura) jamais tenus – relativement à une tentative de coup d'Etat.

Soit que, l'usage de la liberté de presse expose les journalistes, en particulier, à des menaces de mort. Et pas seulement ! En effet, dans une vidéo abondamment partagée sur les réseaux sociaux, Mohamed Sinon, acteur de la société

civile burkinabé, appelle publiquement au meurtre de deux journalistes ; en l'occurrence, Newton Ahmed Barry et Apha Barry (promoteur du Groupe Oméga Medias).

Dans sa vidéo, Mohamed Sinon accuse les deux journalistes d'être des « ennemis internes », que le Capitaine Ibrahim Traoré « doit [...] tuer ». Tout serait parti de la suspension de RFI, citée plus haut. Newton Ahmed Barry – connu pour sa liberté de ton – avait, à l'instar de plusieurs burkinabé, déploré la procédure de suspension. Il faut dire que, selon plusieurs journalistes et juristes burkinabé, cette suspension a été décidée, au mépris des règles en la matière.

Dans un communiqué daté du 5 décembre, le gouvernement burkinabé affirme condamner « fermement et sans ambiguïté » les déclarations de Mohamed Sinon. Par ailleurs, il « ap-

pelle [...] l'opinion publique à se démarquer de tels agissements qui compromettent la cohésion sociale et » le « vivre-ensemble ».

Le lendemain même du communiqué, des agents de police - envoyés pour interpellier Mohamed Sinon - se sont heurtés à l'opposition de ses partisans. A l'heure où ces lignes sont écrites, l'activiste est toujours en liberté. Ce qui accroît le sentiment d'impuissance des autorités, mais encore, la vulnérabilité des journalistes menacés. Ce constat est d'autant plus fondé, qu'au matin du 7 décembre, la page Facebook du Groupe Oméga a été la cible d'un piratage informatique.

Cet acte de piratage est assez préoccupant, en ce qu'il prive des milliers d'internautes - à travers le monde - d'une source professionnelle d'informations. Autant dire qu'au Burkina Faso, la liberté de presse est menacée, le droit à l'information fragilisé, et les journalistes en danger. De quoi exposer le pays à une régression dans le classement annuel des pays respectueux de la liberté d'expression ; et/ou d'éventuelles plaintes internationales, devant la Cour de Justice de la CEDEAO, ou la Cour Africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Rappelons que celle-ci avait déjà condamné le Burkina Faso, pour atteinte aux libertés de presse, en 2014 dans les affaires Norbert Zongo et Lohé Issa Konaté.

■ Malik WOGO



Moussa Mara Yelema



Dans le cadre de ma mission au Benin pour l'audit de l'École Régionale de la Magistrature de l'OHADA, j'ai eu une rencontre d'échange avec les responsables de la communauté malienne ce dimanche 4 décembre à Cotonou. Nos compatriotes, au-delà de la distance, ont vraiment le souci du Mali et de son devenir. Comme ailleurs je leur ai demandé de toujours se battre pour l'unité des Maliens et la réussite de la transition.



Je suis à Lomé, au Togo du 7 au 9 décembre pour participer à la session du jury du diplôme d'expertise comptable d'Afrique de l'Ouest, dont je suis membre. Les candidats de plusieurs pays africains se soumettent à cet examen pour pouvoir pratiquer ce noble métier si utile à nos pays.



MOUNTAGA TALL



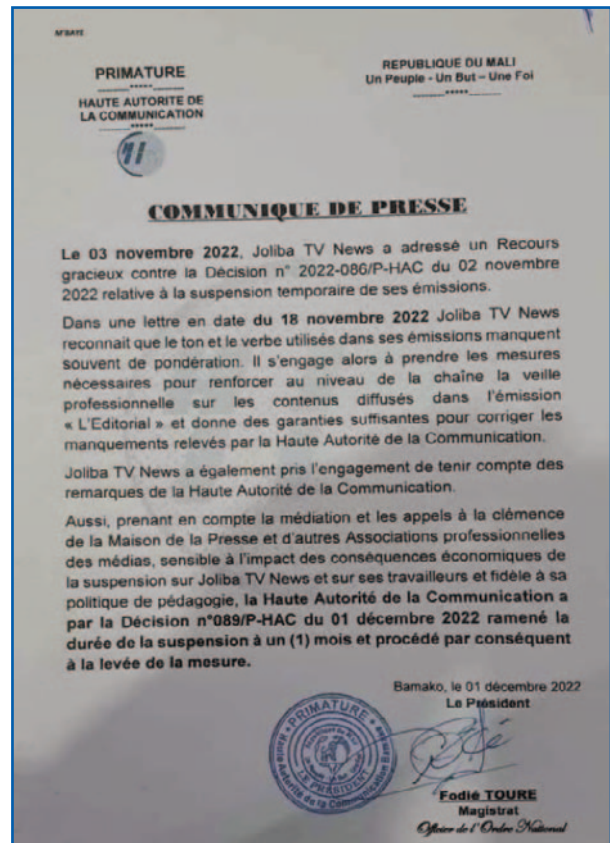
Je salue la décision de la Haute Autorité de la Communication portant levée des mesures de suspension de l'autorisation d'établissement, d'ex-

ploitation et de diffusion accordée à Joliba TV News. Cette décision consacre une victoire de la grande famille des médias incluant Joliba FM et la HAC qui ont su trouver la sagesse et les voies et moyens pour transcender une difficulté ponctuelle.

Je me réjouis de constater que les arguments et développements contenus dans le communiqué du CNID-FYT du 05 novembre 2022 sont les mêmes que ceux utilisés par les deux parties.

Continuons à nous engager pour une presse libre, forte, professionnelle et économiquement viable au Mali.

Me Mountaga C. TALL



Daouda Bakary Kone



Les ministres doivent rendre compte...maintenant si vous voyez cela comme de la blague, c'est votre problème...noon choguel debè né ke-neya....Un CR de une à trois pages....ofènè bèdigui do oula...

Etienne Fakaba Sissoko



LA GESTION D'UN ÉTAT NE S'IMPROVISE PAS : La Présidente de la République Samia Suluha Hassan a décidé de consacrer le budget prévu des célébrations à la construction de 8 internats dans des écoles de différentes régions du pays.

La présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, a annulé les célébrations du Jour de l'Indépendance prévues pour vendredi et a ordonné que le budget soit plutôt utilisé pour construire des dortoirs pour les enfants ayant des besoins spéciaux. La fête de l'indépendance devait coûter 445 000 dollars (278 125 000fcfa), somme qui sera utilisée pour construire huit dortoirs dans des écoles primaires du pays.



■ Kassim Traoré



#Affaires_Mercenaires_Ivoiriens: Pourquoi Alassane Dramane OUATTARA ne vient pas lui-même voir le président Assimi Goïta à Bamako? Apprenti Informateur

■ Mali Actu



L'avion spécial, transportant la délégation sénégalaise, a atterri mardi soir à l'Aéroport militaire Léopold Sédar Senghor de Dakar. C'est aux environs de 21 heures (Temps Universel) qu'Aliou Cissé et ses hommes sont arrivés au Sénégal après avoir quitté le Qatar, où se tient la Coupe du monde de football, dix heures plus tôt.

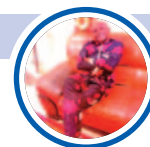


■ Salif Diallo



Serge Daniel doit comprendre qu'il n'est pas malien de sang. De ce fait il doit chercher à connaître ses limites.

■ Daouda Bakary Kone



Mali-Turquie: Vers la construction d'une Unité de filature pouvant transformer 10% du coton Malien sur place. Bonne soirée

■ Ammy Baba Cisse



Je dépose mon arme je sauve des vies. Message du Secrétaire Permanent de lutte contre la Prolifération des Armes Légères. Info 51166565 & via WhatsApp 51166565

■ LE PAYS DOGON



Bientôt l'arrêt de l'enseignement du programme français sur le territoire du Mali. Source sûre.

■ Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne



ACTIVITE CSDM
Mercredi 07 novembre 2022;
Une délégation du CSDM conduite par son Premier Vice-Président Amadou Ousmane Dicko était face à la commission des lois du CNT pour répondre aux questionnaires sur le projet de loi portant modification de la loi N 2011-087 du 30 décembre 2011 portant code des personnes et des familles.



■ Bocar Dia Dia



Luttons la prolifération des armes, le ministre de la réconciliation nationale il y'a un de vos conseils qui nous menace avec son arme.



Le Soleil



Cinéma : Dakar, capitale du court-métrage fictionnel

Jusqu'au samedi 10 décembre, le Festival international du court-métrage de Dakar reprend ses droits. Pour sa 5ème édition, «Dakar Court» affirme sa régularité et entend mieux s'inscrire dans la réflexion et la formation pour le rayonnement de la cinématographie.



Ben Ibrahim



Une nouvelle plateforme de L'URD pour les différentes élections à venir municipales, législatives et présidentielle

Agence Mali Presse



CPI-Communiqué: Le Procureur de la CPI, Karim A.A. Khan KC publie son document de politique générale relatif au crime de persécution liée au genre

Déclaration : 7 décembre 2022

Le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim A.A. Khan KC publie son document de politique générale relatif au crime de persécution liée au genre

2022-12-07-otp-policy-v-12

Aujourd'hui, je lance le nouveau document de politique générale de mon Bureau à propos du crime de persécution liée au genre. Ce do-

cument servira de cadre à la lutte contre l'impunité pour ce qui est des crimes sexuels et liés au genre. Le lancement de cette initiative est, selon moi, une étape importante vers la réalisation de mon engagement à répondre plus systématiquement et plus efficacement aux crimes sexuels et liés au genre.

Si nous voulons rendre justice aux victimes et briser enfin le cycle des violences liées au genre, nous devons commencer par bien saisir la nature des discriminations à l'origine de ces actes odieux et avoir pleinement conscience de la complexité des différentes formes de victimisation. Ce n'est qu'en ayant bien compris tout cela que nous pourrons faire prévaloir l'obligation de rendre des comptes à l'égard du crime contre l'humanité que constituent les persécutions liées au genre, au regard du Statut de Rome. Je suis fermement résolu à faire en sorte que mon Bureau prenne systématiquement en compte les crimes sexuels et liés au genre et adopte une démarche plus approfondie et ciblée dans ses enquêtes et ses poursuites à propos des persécutions liées au genre. Cette toute nouvelle initiative de politique générale est le reflet de notre engagement et nous rapproche un peu plus de cet objectif impératif.

Cette nouvelle politique privilégie une approche globale à l'égard des crimes sexuels et liés au genre susceptibles de constituer le crime contre l'humanité de persécution en raison du genre (persécution liée au genre). Elle englobe toutes les catégories de victimes, aussi bien les femmes et les filles que les hommes et les garçons et les personnes de la communauté LGBTQI+. Elle tient également compte du fait que parmi les actes et les crimes de persécution liée au genre figurent différentes formes de violences sexuelles et toute autre violence ou contact physique, même si les faits en cause ne se manifestent pas nécessairement sous cette forme. Dans cette catégorie, peuvent également s'ajouter les violences psychologiques. Les persécutions peuvent également se manifester sous d'autres formes que les souffrances physiques infligées aux personnes, notamment des actes tels que la destruction du patrimoine culturel, la confiscation de biens culturels ou l'interdiction de la scolarisation des filles.

L'obligation de rendre des comptes concernant les crimes de persécution liée au genre peut contribuer à freiner la banalisation des discriminations et des violences faites en raison du genre entrées dans les mœurs. Au travers de la promulgation de cette politique, mon Bureau fait part de son engagement à dûment rendre compte de faits de cette nature et affirme sa détermination à en apporter la preuve dans toutes les affaires qu'il traitera à l'avenir. Pour ce faire, lorsqu'il y aura lieu, il formulera des accusations de persécution liée au genre ou de persécution pour tout autre motif. Dans cette optique, je veillerai personnellement à la bonne mise en œuvre de cette politique. Je souhaite remercier tout particulièrement Mme Lisa Davis, ma conseillère spéciale pour les persécutions liées au genre qui, à ma demande, a dirigé la rédaction de cette politique générale qui s'inscrit dans le prolongement du Document de politique générale relatif aux crimes sexuels et à caractère sexiste paru en 2014. Cette nouvelle politique contribuera à la lutte contre l'impunité, tout en favorisant

la transparence et la lisibilité de l'action du Bureau sur cette importante question. Le Bureau s'est déjà engagé sur cette voie en obtenant la confirmation du chef d'accusation de persécution pour des motifs liés au genre (et religieux) dans l'affaire Le Procureur c. Al Hassan. Il est à mon sens fondamental que cette politique tienne compte des opinions exprimées par le personnel du Bureau et les acteurs externes, notamment celles et ceux qui possèdent déjà une expérience précieuse de la lutte contre les violences liées au genre. Il est très important que nous cherchions à nous faire l'écho des victimes de ces crimes dans notre nouvelle approche. S'appuyant sur mon initiative visant à renforcer les échanges avec la société civile, l'élaboration de cette politique s'est inscrite dans le cadre d'une année de processus consultatif auquel ont participé des membres du personnel, de la société civile et des communautés touchées. Je tiens à remercier les organisations, institutions, États, experts de l'ONU, experts indépendants, militants, survivants, chercheurs et universitaires – plus de 500 au total, représentant plus d'une centaine de pays et de territoires, de nous avoir fait part de leurs observations. Leurs commentaires témoignent de l'importance de cette politique. Je ne doute pas que cette nouvelle approche contribuera à accroître la transparence, la clarté et la lisibilité de l'action du Bureau dans l'application du cadre juridique. Je me réjouis à la perspective d'amorcer les prochaines étapes qui nous amèneront à étendre notre coopération, à faire prévaloir le principe de responsabilité pour les persécutions liées au genre, et à renforcer l'effet préventif du Statut de Rome à l'égard des crimes liés au genre. De plus amples informations sur les « enquêtes préliminaires » et les « situations et affaires » examinées par la Cour sont disponibles ici, et ici.

Source : Bureau du Procureur | OTPNewsDesk@icc-cpi.int



NIANG TV



L'organisation sous régionale, Cédéao a décidé, dimanche dernier de créer une force militaire qui interviendra, en cas de besoin, pour combattre à rétablir l'ordre constitutionnel dans ses Etats membres. Il reste à savoir qui va fournir les troupes et les fonds et les hommes à cette armée ? se demande beaucoup de médias et populations. Si vous vous rappelez, le G5 SAHEL, par exemple, n'a jamais pu obtenir les moyens depuis sa création. Est-ce le même scénario ? Le temps jugera.



Ousmane Sonko



J'ai été en face d'une demoiselle perturbée, apeurée, qui ne semble pas mesurer la gravité de ce dans quoi elle s'est laissée embarquer.

Présidence Sénégal



À Dakar pour le Show @CHANEL, @Naomi-Campbell a été reçue hier par le Président @Macky_Sall. Le mannequin britannique a fait part de son engagement en faveur du recyclage et de la mode. Un projet destiné à encourager l'émergence des jeunes talents et la créativité en Afrique.



Cheick Tidiane DIARRA



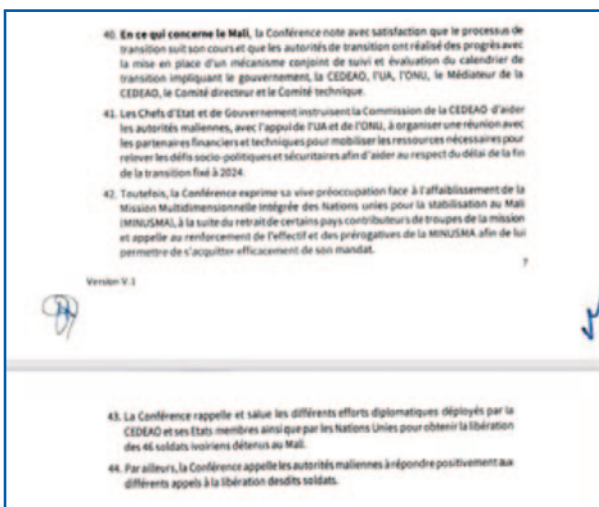
#Mali | Sommet #CEDEAO du 3/12 Je me demande comment un journaliste #assermenté comme @dsergedanielinfo peut se retrouver en si mauvaise posture en faisant de la propagande ? Cette propagande est à l'avantage de qui? Qu'en dites-vous M. @dsergedanielinfo ? @Ndiayetrust



Serge Daniel
@sergedanielinfo

#CEDEAO/Sommet d'Abuja :1- Demande à Bko de libérer les 46 militaires ivoiriens avant le 1/1/2023 sinon sanctions .2- Adoption d'un projet de création d'une force antiterroriste et anti coups d'état-3- Aide à Transition Burkina, vigilance au Mali et dialogue inclusif en Guinée .

18:56 · 04/12/2022 · Twitter for iPhone



■ Stanis Bujakera Tshiamala



#RDC: "Nous sommes prêts à entamer le dés-engagement. Même moi-même j'ai déjà rassemblé mes affaires. Nous sommes prêts, qu'on nous dise si nous irons où et pour faire quoi? Nous allons laisser ces territoires entre les mains des FDLR pour qu'ils viennent tuer nos frères", (M23)

■ Gouvernement du Mali



Audience / Présidence de la République du Mali
Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, a accordé une audience à M. Jean Pierre La Croix, Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies, chargé des Opérations de maintien de la Paix, hier mardi 6 décembre 2022.

"Nous sommes venus pour examiner où nous en étions en ce qui concerne la revue stratégique de la Mission des Nations Unies au Mali - MINUSMA, comme cela avait été demandé par le Conseil de

Sécurité", a indiqué M. Jean Pierre La Croix, à sa sortie d'audience. La visite de 48 heures de M. Jean Pierre, permettra sans doute de discuter des problèmes cruciaux autour de la mise en oeuvre du mandat de la MINUSMA. C'est pourquoi, selon lui, sa visite s'inscrit dans la suite logique de l'évaluation stratégique de la mission onusienne au Mali, telle que demandée par le Conseil de Sécurité.

Les échanges permettront de porter un regard sur la manière dont les Nations Unies pourraient continuer d'apporter leur soutien aux efforts des Maliens dans le domaine de la Transition Politique, de la mise en oeuvre de l'Accord de Paix et de Réconciliation, issu du processus d'Alger.

Les questions sécuritaires seront également largement discutées en raison de leur impact direct sur la vie des populations. Cette revue stratégique de la #MINUSMA vient bien à point nommé dans la mesure où elle doit créer un lien indéfectible entre le mandat de la Mission, décidé par le Conseil de Sécurité et les attentes légitimes des Maliens ainsi que des autorités de la Transition, surtout dans le domaine de la sécurité.

Visiblement bien imprégné des attentes des Maliens à l'issue de son audience avec Son Excellence, le Colonel Assimi Goïta, M. Jean Pierre La Croix a estimé que les discussions étaient très importantes, car elles auront permis de recueillir les points de vue des plus hautes autorités de l'État, de manière, selon le diplomate onusien, à permettre la finalisation des Recommandations dans la cohérence et la transparence.

Cela est d'autant plus important que les rapports doivent refléter la réalité à laquelle le Mali fait face et, permettre en conséquence aux autorités maliennes de s'y reconnaître. Les recommandations formulées doivent nécessairement mettre en avant les priorités des populations maliennes. Dès lors, "il appartiendra aux États membres du Conseil de Sécurité de décider", a conclu M. Jean Pierre La Croix. Il est donc important à la fois de s'assurer de notre convergence avec les autorités maliennes sur les objectifs principaux parce qu'il s'agit d'abord d'aider le Mali, il s'agit aussi de s'assurer que nos États membres seront à mesure de soutenir notre travail, nos recommandations, en quelques mots la teneur de ces discussions qui ont été très franches, très cordiales, a conclu le Secrétaire Général Adjoint de Jean Pierre La Croix des Nations Unies, chargé des Opérations de maintien de la Paix.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Lutte contre les IST : ARCAD Santé Plus lance les journées communautaires



Ce mercredi 7 Décembre, s'est tenu le lancement des activités des journées communautaires à la Maison des Aînés. C'était sous la présidence du Secrétaire exécutif du Haut conseil national de Lutte contre le Sida, Dr. Ichiaka Moumine Koné.

Communément nommées « journées communautaires », ces asises annuelles - rassemblant ARCAD Santé PLUS, les associations des PVVIH et des populations clés - constituent un cadre important pour valoriser le rôle des acteurs communautaires dans la riposte nationale contre le VIH. Sur la subvention communautaire TB/VIH et droits humains, cette rencontre gardera toujours son caractère communautaire en adjoignant aux participants les sous récipiendaires Soutoura, Enda Mali et Santé Sud et les PMO qui sont RMAP+.

Elles visent à créer un espace d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs communautaires ; à rendre visibles les actions communautaires dans la lutte contre le VIH et la TB ; à améliorer les interventions auprès des bénéficiaires ; à revoir et planifier les activités entre autres. Il faut rappeler que ces journées s'inscrivent dans le processus de valorisation des acquis des acteurs communautaires et les possibilités d'ouverture à d'autres opportunités de riposte pour un monde libéré des fardeaux du sida, de la tuberculose et du paludisme, et une santé meilleure et plus équitable pour tous.

Binadjan Doumbia

Reprise à la Primature : Choguel veut se mettre au diapason de l'action gouvernementale



Vous me permettez de me faire une idée de la poursuite du travail gouvernemental et, ainsi, de me faciliter la reprise de mes activités en me faisant parvenir, au plus tard jeudi 08 décembre 2022 à 12 heures, en un document d'une à trois pages, le compte rendu des tâches effectuées durant la période intérimaire. J'attache du prix à l'exécution du présent circulaire », Ainsi s'est adressé, le Premier ministre, Choguel Maïga, au Ministre d'Etat et à ses autres collègues du gouvernement...

Cette démarche vise à permettre au Premier ministre, Dr Choguel Maïga, de s'imprégner de la situation. « La lettre que je vous ai adressée, c'est pour me remettre en marche, c'est pour que chacun me dise, de quoi il s'est occupé ces trois derniers mois, sur le plan administratif, sur le plan financier, sur le plan du personnel, et tous ce que vous jugerez utile, bien, pour le Premier ministre », a-t-il déclaré devant les membres du gouvernement, au cours du Conseil de cabinet.

Par ailleurs, le Premier ministre n'exclut pas la possibilité de rencontrer physiquement les ministres, le cas échéant.

« Nous sommes condamnés à réussir »

Par ailleurs, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, après sa reprise de service le lundi 05 décembre, a rendu visite aux membres du Mouvement du 5 juin Rassemblement des forces patriotiques (M5 RFP) au siège du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), où il a été reçu avec les militants en liesse le mardi 06 décembre 2022.

Devant les responsables du M5-RFP, il a rappelé l'ampleur du challenge dans la conduite de la transition malienne. « Nous avons l'obligation de réussir. Les Maliens comptent beaucoup sur ce pouvoir. Quelque soient les difficultés, je l'ai exprimé au Président que nous sommes condamnés à réussir », a-t-il souligné.

Il est aussi revenu sur les moments de son repos forcé, où selon lui, le Président de la transition a été d'un grand soutien moral. « Il m'a envoyé un message un jour dans lequel il m'a informé que nous avons commencé un travail ensemble et qu'il veut qu'on le termine ensemble », a affirmé Dr Choguel Maïga.

Binadjan Doumbia

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Région de Douentza : Belle opération des FAMA contre les GAT à Boré



Dans un communiqué-bilan des opérations menées depuis le 3 décembre, respectivement à Boré et Kita, les FAMA annoncent plusieurs arrestations et saisies de matériaux rentrant dans la fabrication d'explosifs ; mais aussi, d'importantes quantités de vivres. Elles démentent, par ailleurs, les allégations tendant à jeter l'opprobre sur certains de leurs éléments.

Le samedi 03 décembre 2022, sur la base de renseignements bien précis, les Forces Armées Maliennes (FAMA) ont conduit une opération aéroterrestre dans la commune de Boré, non loin de Konna, région de Douentza. Le bilan de cette opération fait état de 26 suspects interpellés, tous mis à la disposition de la gendarmerie pour enquêtes. Au cours de la même opération, 10 sacs de silicate (engrais chimiques utilisés dans la fabrication des engins explosifs improvisés) ont été saisis. Également 49 sacs de 100 kg de riz, servant de zakat au profit des GAT, ont été saisis. Ce bilan correspond réellement aux actions menées sur le terrain, précisément à Boré, contrairement aux insinuations et désinformations propagées sur les Réseaux Sociaux faisant état de 41 personnes arrêtées à Boré dont une trentaine aurait été froidement exécutées et onze autres libérées. Les FAMA ne se reconnaissent ni de près ni de loin dans cette information et apportent un démenti formel à cette tentative d'intox et de désinformation.

Par ailleurs, ce mardi 06 décembre 2022 les FAMA ont également mené une opération d'opportunité dans la localité de Kita, située à 57 km au Sud-Est de Nampala, région de Tombouctou. Le bilan de cette opération fait état de 01 combattant terroriste neutralisé et 08 autres interpellés, 08 AK-47, 11 chargeurs d'AK-47, 04 téléphones portables, 01 talkie-walkie, 01 GPS Garmin Etrex 20x ont été également saisis. Les personnes interpellées ont été mises à la disposition de la gendarmerie pour enquêtes.

Binadjan Doumbia



Région de Douentza : Une opération des forces armées maliennes (FAMA) fait état de 26 suspects interpellés



Le samedi 03 décembre 2022, sur la base de renseignements bien précis, les Forces Armées Maliennes (FAMA) ont conduit une opération aéroterrestre dans la commune de Boré, non loin de Konna, région de Douentza. Le bilan de cette opération fait état de 26 suspects interpellés tous mis à la disposition de la gendarmerie pour enquêtes.

Au cours de la même opération 10 sacs de silicate (engrais chimiques utilisés dans la fabrication des engins explosifs improvisés) ont été saisis. Également 49 sacs de 100 kg de riz, servant de zakat au profit des GAT, ont été saisis.

Ce bilan correspond réellement aux actions menées sur le terrain, précisément à Boré, contrairement aux insinuations et désinformations apportées sur les Réseaux Sociaux faisant état de 41 personnes arrêtées à Boré dont une trentaine ont été froidement exécutée et onze autres libérées. Les FAMA ne se reconnaissent ni de près ni de loin dans cette information et apportent un démenti formel à cette tentative d'intox et de désinformation sur nos Forces.

Par ailleurs, ce mardi 06 décembre 2022 les FAMA ont également mené une opération d'opportunité dans la localité de Kita, située à 57 km au Sud-Est de Nampala, région de Tombouctou.

Le bilan de cette opération fait état de 01 combattant terroriste neutralisé et 08 autres interpellés, 08 AK-47, 11 chargeurs d'AK-47, 04 téléphones portables, 01 talkie-walkie, 01 GPS Garmin Etrex 20x ont été également saisis. Les personnes interpellées ont été mises à la disposition de la gendarmerie pour enquêtes.

Source : Forces Armées Maliennes

Justice : Les syndicats de la magistrature suspendent leur mot d'ordre de grève



Le lundi 5 décembre 2022, le Syndicat autonome de la magistrature (SAM) et le Syndicat libre de la magistrature (SYLIMA) du Mali ont annoncé la suspension de leur grève de 5 jours reconductible, entamée le 29 novembre dernier. Cette suspension fait suite à l'engagement, par le Conseil National de Transition (CNT), de tenir compte de leurs préoccupations lors des séances d'écoute à venir sur le projet de loi controversé.

Le Syndicat autonome de la magistrature (Sam) et le Syndicat libre de la magistrature (Sylima) informent leurs militants, qu'ils ont décidé, à l'issue d'une réunion conjointe tenue ce jour 5 décembre 2022, de suspendre le mouvement de grève en cours », lit-on dans le communiqué des deux syndicats. Selon le communiqué, « cette décision s'explique par les efforts entrepris par le Conseil National de Transition, à travers sa commission des lois qui, dans sa correspondance en date du 28 novembre 2022, a rassuré les syndicats de magistrats, de tenir compte de leurs préoccupations lors des séances d'écoute à venir sur le projet de loi controversé ». Les deux syndicats ont exprimé « leur sincère gratitude au Conseil National de Transition pour sa magnanimité et son esprit républicain dans l'animation de la vie publique et osent espérer qu'il continuera d'œuvrer tant pour l'apaisement du climat social, que pour la défense de l'intérêt général ». Pour les deux syndicats, « ce qui est en cause, dans le cas présent, c'est le devenir et la survie de l'indépendance de la magistrature et du principe de la séparation des pouvoirs dans notre pays. » Le SAM et le SYLIMA ont aussi exprimé « leurs regrets pour les nombreux désagréments qui ont découlé du mouvement de grève observé, qui a été imposé aux magistrats du Mali par le Gouvernement de Transition, seul responsable de la perturbation de l'atmosphère au sein de l'institution judiciaire ».

Selon les syndicats « la suspension ainsi souverainement décidée, cessera de produire ses effets si d'aventure de nouvelles velléités étaient constatées dans le sens du bafouement de l'indépendance de la magistrature », précisant que « cela conduirait à la reprise automatique du mouvement de grève sans le moindre préavis ».

Le 28 novembre 2022, le Syndicat autonome de la magistrature (SAM) et le Syndicat libre de la magistrature (SYLIMA) ont décrété une grève de 05 jours, allant du 29 novembre au 05 décembre 2022 sur toute l'étendue du territoire national, reconductible au besoin. L'arrêt de travail effectif faisait suite à l'échec des négociations entre les syndicats et la partie gouvernementale. Les syndicats exigent le retrait du projet de loi portant modification de la loi N° 2016-046 du 23 septembre 2016

Mali : L'URD prête à apporter une contribution « politique sincère » à la transition



Lors de la conférence de presse de samedi dernier (3 décembre 2022), le président Gouagnon Coulibaly s'est beaucoup exprimé sur l'actualité nationale en réaffirmant le soutien de l'Urd au processus de transition en cours dans notre pays depuis le 18 août 2020. Une attitude qui « répond au souci du parti d'apporter son appui politique et sincère à la réussite de la transition qui sera infailliblement la réussite du Mali », s'est-il justifié. Il a salué les efforts louables consentis sur le plan militaire et s'est réjoui de la posture offensive assumée par les Forces armées maliennes (FAMA).

Depuis quelques semaines, le débat politique est dominé par les observations, les analyses et les critiques sur l'avant-projet de Constitution. A l'Urd, le bureau politique national (BPN) s'est prononcé en faveur de « l'approche la plus inclusive possible » pouvant découler d'un dialogue national, démocratique, républicain et fécond.

Il faut rappeler que le 7 septembre 2022, la Cour d'appel de Bamako a confirmé le jugement N°130 du 4 avril 2022 du Tribunal de Grande instance de la Commune V du District de Bamako validant le Congrès extraordinaire du 16 janvier 2022 qui avait porté M. Gouagnon Coulibaly à la tête de l'URD. Il a été ainsi confirmé à la présidence du parti en attendant le verdict de la Cour suprême saisie par le camp rival adossé au Pr. Salikou Sanogo. Déjà, le camp M. Coulibaly avait introduit une plainte pour avoir accès au siège national du parti, sise à Badalabougou, et le Tribunal de grande instance de la commune 5 du District de Bamako (en son audience du 1er novembre 2022) lui en a donné l'autorisation. En attendant la fin définitive de ce feuilleton judiciaire, l'ancien député de Kati (comme s'il était assuré d'avoir le dernier mot au niveau de la justice) veut s'atteler à la réunification de l'Urd en vue des prochaines échéances électorales. Ainsi, Gouagnon Coulibaly a tenu à rassurer tous les militants et cadres du parti en leur réaffirmant sa confiance en leur lucidité et en la justice du pays afin que « la légitimité démocratique non viciée manifestée le 16 janvier dernier soit davantage confirmée par le vent du renouveau qui souffle désormais sur le parti et par les instances judiciaires » !

Naby / Source : Le Matin

portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle qui, selon eux, porte atteinte à l'indépendance de la magistrature.

M.K.D / Source : Le Républicain

Justice : La rentrée judiciaire boycottée par les magistrats en grève

« Une justice proche du citoyen : Problématique de la bonne distribution de la justice au Mali » ! C'était le thème de l'audience solennelle de la rentrée des cours des tribunaux au Mali jeudi dernier (1er décembre 2022). Un événement présidé par le président Assimi Goïta et boycotté par les magistrats en grève.

Le président de la Cour suprême, le Rapporteur général, le Ministère public et le Barreau ont profité de l'occasion pour mettre en exergue la nécessité absolue « d'une bonne distribution de la justice ». Et cela d'autant plus que, dans notre pays, « le constat est que le citoyen ne se sent pas proche de sa justice qu'il ne comprend d'ailleurs pas, pour diverses raisons. Les défis analysés en amont l'éloignent du citoyen malien », a indiqué le président de la Cour suprême. Selon lui, « la notion de bonne distribution de la justice implique, à priori un service public de la justice garantissant l'accès facile à la justice, d'où l'opportunité de la thématique ».

Le Procureur général de la Cour suprême a mis l'accent sur le symbolisme de la thématique. « Une symbolique très significative » qui découle de la volonté du bureau de la Cour suprême de positionner celle-ci au niveau de l'avant-garde du combat pour la réforme de notre justice. Dans cette perspective », a-t-il insisté, « les efforts doivent être conjugués pour bâtir dans notre Maliba une justice forte ». Il n'a pas manqué de paraphraser le président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, en



rappelant, « pas d'État fort sans une justice forte ».

«La justice est à la fois une vertu, une organisation harmonieuse de la vie sociale. Il s'agit du principe qui maintient chaque instance à sa place en présidant à l'harmonie de l'ensemble», a déclaré le Chef de l'Etat et président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Colonel Assimi Goïta. «Elle repose sur un socle moral qui exige le respect du double principe de l'égalité en droit et dans l'équité», a-t-il poursuivi. «Ces deux principes en appellent à la bonne distribution de la justice, c'est-à-dire une justice proche du citoyen», a martelé le Premier magistrat de la République. Quant aux difficultés évoquées par les différents orateurs et les défis à relever, le Chef de l'État a indiqué avoir pris bonne note.

Source : Le Matin

Sénégal : Accusé de viols, l'opposant Ousmane SONKO confronté à son accusatrice

Le principal opposant sénégalais Ousmane SONKO a été confronté mardi, devant un juge d'instruction du tribunal de Dakar, à celle qui l'accuse de « viols », une affaire très suivie dans le pays, ont indiqué à la presse les avocats des deux camps.

A l'issue d'une audience de quelque sept heures au palais de justice de Dakar, devant le juge d'instruction Oumar Maham DIALLO, chaque camp a accusé l'autre d'avoir refusé de répondre aux questions, selon leurs déclarations à la presse.

Un important dispositif de sécurité avait été déployé dans toute la ville, notamment autour du tribunal. La mise en cause d'Ousmane SONKO puis son arrestation en mars 2021 avaient contribué à déclencher plusieurs jours d'émeutes, de pillages et de destructions, qui avaient fait au moins une douzaine de morts. "Ce n'était pas une confrontation, c'était un massacre", a brièvement commenté M. Sonko sur la télévision privée Dakaractu à l'issue de l'audience, devant son domicile à Dakar. "Ousmane Sonko a refusé de répondre aux questions du parquet et des avocats. A la barre du tribunal, les preuves vont sortir", a de son côté indiqué à la presse El Hadji Diouf, un avocat d'Adjji Sarr, en allusion à un éventuel procès.

M. Sonko dénonce un "complot" pour torpiller sa candidature à la pré-



sidentielle de 2024. Le camp du président Macky Sall réfute toute instrumentalisation de la justice.

Ousmane Sonko, troisième à la présidentielle de 2019, tient un discours à la fois souverainiste, panafricaniste et social, pourfendant les élites et la corruption. Il pilonne aussi l'emprise économique et politique exercée selon lui par l'ancienne puissance coloniale française et les multinationales.

Le président Macky Sall, élu en 2012 pour sept ans et réélu en 2019 pour cinq ans, reste muet sur ses intentions de se représenter pour la présidentielle de 2024.

AFP



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Secretariat Général

Service des Ressources Humaines

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I. OBJET :

Sélection d'une Greffière en Chef pour le poste de l'Unité des Plaintes et des Dénonciations de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

II. TÂCHES DE L'UNITÉ :

L'Unité des Plaintes et des Dénonciations est chargée :

- de recevoir et de traiter les plaintes et dénonciations relatives aux faits relevant de l'enrichissement illicite et infractions connexes dont elle est saisie par le Président ou le Conseil de l'Office ;
- d'examiner les dénonciations et plaintes adressées par le public et tous autres usagers à l'OCLEI et proposer, a cet effet, des rapports a l'attention du président de l'OCLEI ;
- d'élaborer les notes de synthèse incluant les propositions de suite à donner ;
- d'exploiter les rapports des structures de contrôle et d'autres organisations de la société civile transmis à l'OCLEI a sa demande ;
- de gérer le numéro vert.

III. COMPÉTENCES :

- avoir une bonne connaissance du droit pénal, du droit civil et de l'administration publique malienne ;
- avoir une bonne expérience en rédaction administrative précisément en matière d'analyse et de synthèse ;
- avoir une bonne maîtrise d'élaboration de note technique assortie d'avis juridique ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir l'esprit critique et l'esprit d'équipe ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être apte a travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;

- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir de bonnes qualités relationnelles.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

4.1. Formation :

Etre titulaire au moins d'une maîtrise en Droit;

4.2 Expérience :

avoir au moins 05 ans d'expérience après titularisation dans le corps des Greffiers en chef ;

4.3 Connaissance informatique :

- Bonne connaissance des outils informatiques [Word, Excel, Internet et power point].

4.4 Condition d'âge :

- Etre 4gée d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans.

Les candidatures féminines sont privilégiées conformément a la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. LIEU DE TRAVAIL

La Greffière en Chef sera basée 4 Bamako et pourra être déplacée, en cas de besoin, en tout autre endroit.

VI. DOSSIERS À FOURNIR

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- unCV actualisé daté et signé (sans photo) ;
- une copie certifiée conforme des diplomes de formation supérieure ou leurs équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation prouvant les expériences requises, des attestations de travail et de formation dans des postes de responsabilité occupés;
- certificat de nationalité;
- arrêté de titularisation dans le corps des Greffiers en chef.

VII. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé avec indication sur l'enveloppe « Candidature au poste de Chef de l'Unité des Plaintes et Dénonciations de l'OCLEI » au plus tard le 30 décembre 2022 4 16 heures GMT au Bureau d' Accueil et d' Orientation de l' Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue: 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée. Seules les candidates présélectionnées seront contactées.

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 07 DECEMBRE 2022



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 07 décembre 2022, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

1. A l'ouverture de la session, le Président de la Transition, Chef de l'Etat a souhaité la bienvenue au Premier ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Choguel Kokalla MAIGA, pour la reprise de ses fonctions après quatre mois d'absence.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a ensuite présenté au Premier ministre ses vœux de réussite et de succès dans la conduite de l'action gouvernementale tout en exhortant les membres du Gouvernement à plus de persévérance, d'abnégation, de solidarité, d'engagement et de loyauté en vue de l'atteinte des objectifs assignés à la Transition.

2. Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a salué et remercié le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour son engagement, sa loyauté et son esprit patriotique dans la conduite de l'action gouvernementale pendant la période intérimaire.

3. Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, en retour, a remercié le Président de la Transition, Chef de l'Etat, les membres du Gouvernement et l'ensemble du peuple malien pour le soutien dont il a bénéficié pendant cette période de repos forcé.

Le Chef du Gouvernement a remercié le minis-

tre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour la perspicacité et la loyauté avec laquelle il a dirigé le Gouvernement pendant son absence.

4. Le ministre délégué auprès du ministre du Développement rural, chargé de l'Elevage et de la Pêche, en sa qualité de doyen d'âge, a rendu hommage au nom de l'ensemble des membres du Gouvernement, au Président de la Transition, Chef de l'Etat pour le soutien constant et l'accompagnement à l'endroit du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

5. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil des Ministres a :

- adopté un projet de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant classement des juridictions.

Le classement des juridictions a été défini dans la carte judiciaire aux premières années de l'indépendance avec la distinction entre tribunaux de première instance et justices de paix à compétence étendue. Il est resté figé malgré la création de nouvelles Cours d'appel, de tribunaux de première instance, de tribunaux de commerce, de tribunaux administratifs, de justice de paix à compétence étendue. La Loi n°2011-038 du 15 juillet 2011 portant

création de juridictions a procédé à l'érection des tribunaux de première instance en tribunaux de grande instance et des justices de paix à compétence étendues en tribunaux d'instance.

La création de nouvelles juridictions impose de fixer des critères vérifiables pour leur classement afin de mieux gérer la carrière des magistrats et de prévoir une évaluation périodique en vue de tenir compte de l'évolution du contentieux.

Le projet de décret adopté classe les Cours d'appel, les tribunaux de grande instance, les tribunaux de commerce, les tribunaux du travail et les tribunaux administratifs en juridictions de 1ère et 2ème classe en fonction du volume d'affaires et institue une évaluation tous les cinq ans afin de procéder aux réajustements adéquats.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Chargé de mission :
Colonel Cheick Oumar N'DIAYE.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- Conseillers techniques :
Monsieur Lassana Abdou KEITA, Inspecteur des Finances ;
Monsieur Malick KASSE, Ingénieur des Constructions Civiles.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 07 décembre 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Journée africaine des télécommunications : La qualité du service au cœur des échanges !

Dans le cadre des festivités de la journée africaine des télécommunications, l'Autorité malienne de régulation des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication et des postes (AMRTP) a organisé une conférence-débat autour des thématiques : « améliorer l'inclusion financière grâce aux TICs » et « l'outil de suivi de QoE pour les réseaux mobiles des opérateurs du Mali (AMRTP-QoE) ». C'était hier, mercredi 7 décembre, à l'hôtel Salam.



La journée africaine des télécommunications et des TIC est célébrée, chaque 7 décembre, afin de sensibiliser les Etats africains sur l'importance des télécommunications et des TIC pour le continent. Dans son discours, le président du Conseil de Régulation, M. Saidou Pona Sankare, a souligné que le Mali - en honorant la fête de l'UAT - a voulu joindre à cet événement la préoccupation du moment, celle des consommateurs, à savoir la qualité du service. De ce fait, il a rappelé que la qualité de service est une exigence, une grande exigence de licence et des cahiers de charges des opérateurs. « Elle exige également de l'AMRTP de procéder au contrôle des services offerts par

les opérateurs de télécommunications aux fins de s'assurer du respect des normes pour une meilleure qualité offerte aux consommateurs », a-t-il rappelé. En effet, M. Saidou Pona Sankare, a déclaré que les évolutions technologiques et techniques constants du secteur des télécommunications offrent à tout un chacun, quel que soit son occupation socio-économique, des facilités couvrant divers possibilités. « **Les télécommunications constituent un formidable accélérateur de développement, de la nécessaire inclusion financière et peuvent, par-là très positivement, réorienter le développement futur de son industrie, jusque-là**

consacré au transfert de la voie », a-t-il affirmé.

Aussi, il a indiqué la nécessité pour ces nouveaux acteurs, de la finance issue des télécommunications, de démontrer leur capacité dans le strict respect des règles bancaires et financières.

« Avec une population estimée à plus de 20 000 000 d'habitants, le Mali devient jour après jour pour les opérateurs téléphoniques, un marché de 25 000 000 d'utilisateurs de la téléphonie mobile, selon un rapport de Business Managing and Development, publié en janvier 2022. Tout en saluant leur résilience face à la crise sanitaire de la COVID-19, il faut cependant noter que les sociétés de télécommuni-

cations n'ont pas baissé les prix », a expliqué la représentante de l'association des consommateurs, Coumba Tangara.

Aussi, elle a précisé que les tarifs de communication sont jugés exorbitants par trois utilisateurs sur cinq. « **Ce caractère peu abordable des tarifs est beaucoup plus perceptible chez les abonnés de l'opérateur Orange à 67% ; Moov Africa à 59% ; et Telecel à 46% selon la même étude** », a-t-elle indiqué.

Néanmoins, elle a déclaré, qu'il est essentiel de faire connaître aux citoyens tous les avantages du numérique, leur fournir des opportunités d'accès, faciliter leur équipement en matériel et logiciel ; et leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation efficace de ces technologies.

« **Le numérique facilite la communication et l'accès aux savoirs. Il permet aux citoyen au-delà d'un accès facile et rapide à l'information de réaliser des gains de temps considérables notamment grâce à la disponibilité des services en ligne** », a-t-elle cité entre autres.

« **Les consommateurs se réjouissent des actions en cours visant l'amélioration, l'efficacité et l'efficience des services,**

ainsi que la réduction des coûts ; la gestion efficace des services publics, en charge de garantir leur accessibilité aux citoyens, ont un effet important sur la vie économique et sociale du pays », a-t-elle relevé.

En outre, Coumba Tangara a mis un accent important sur la nécessité d'offrir des services publics en ligne de façon intégrée, transparente et sécurisée pour que la société malienne se transforme, progressivement, en société moderne grâce au numérique et conformément aux besoins et attentes des citoyens et des entreprises.

De son côté, le Secrétaire Général du ministère de la Communication et de l'Economie Numérique du Mali, représentant le ministre, M. Alkaïdi Amar Touré a précisé que la journée africaine de télécommunication est célébrée cette année, autour du thème, "améliorer l'inclusion financière grâce aux TICs". « **Le secteur de télécommunication TIC est sans aucun doute une stratégie transversale et essentielle pour le développement socio-économique. Ainsi, le gouvernement du Mali a décidé de mettre l'usage des TIC au cœur de la modernisation de l'administration et du travail gouverne-**

mental avec toute la confiance numérique nécessaire en vue de l'amélioration des conditions de vie des citoyens », a-t-il fait savoir.

De plus, il a affirmé que le gouvernement s'attèle au développement du TIC notamment, dans les domaines de la gouvernance, de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, de la sécurité, du commerce etc., afin de rapprocher des usagers et d'améliorer la transparence et l'efficacité de l'action publique grâce aux applications sectorielles en perpétuelle évolution. « **Il nous faut vivre une nouvelle ère, celle dite du numérique** », a-t-il lancé.

En fin de compte, il a insisté sur la nécessité de garantir un service de qualité aux consommateurs. « **Les consommateurs qui se trouvent au milieu de cette mutation technique et technologique font face à plusieurs solutions ou facilitations et les difficultés de choix ; d'où la nécessité de mettre en place une politique et un encadrement favorable à une inclusion, afin d'offrir aux consommateurs plus de service de qualité et d'aide dans la prise de décision** », a-t-elle proposé.

■ Maffenin Diarra



Le BVG et la délinquance financière : Malgré la traque, c'est le fiasco !

Déjà 17 rapports annuels exhibant de gros manques à gagner au préjudice de l'Etat ou des deniers publics. Le Bureau du Vérificateur Général (BVG), c'est de lui qu'il s'agit, a un bilan presque négatif eu égard aux ressources servant à le faire fonctionner.

Le premier rapport annuel du BVG date de 2005, alors la loi qui le créait date de 2003. La structure a été modifiée par d'autres textes dont le plus récent est la loi du 23 décembre 2021, en vue de renforcer son ancrage institutionnel et faciliter sa saisine. Mais, il semble qu'au décompte, l'addition du manque à gagner découlant des rapports du BVG est toujours salée, très salée. Les pauvres deniers de l'Etat, l'argent du contribuable est toujours trop mal géré (euphémisme pour dire qu'il est volé et/ou détourné). De 2003 à 2022, 18 ans déjà que le Bureau du

Vérificateur Général existe dans l'architecture des autorités administratives indépendantes du Mali. Il est, du reste, spécifiquement assis sur le terrain de la traque de la délinquance financière et de la lutte contre la corruption. Mais son bilan d'activités est plutôt mitigé. Le Vérificateur Général, Samba Alhamdou Baby, a solennellement remis, la semaine dernière, son Rapport annuel 2021 au président de la Transition, le Col Assimi Goita. Le manque à gagner recensé par ce rapport de vérifications de différentes structures bénéficiant de ressources financières publiques

tourne autour de 52 milliards de F CFA. Si l'on s'amuse à ressasser les manques à gagner ou les irrégularités financières relevées par les 17 rapports, c'est plusieurs centaines de milliards qui sont concernés. Combien de ces montants ont-ils été restitués au Trésor public ? Très peu !

Il faut dire que ce dernier rapport fait la synthèse de 33 rapports de missions de vérification et d'évaluation de politiques publiques réalisées dans divers secteurs de l'Administration publique. Les secteurs concernés sont, entre autres, la santé, le transport, le développement rural, l'éducation, la décentralisation, l'énergie et l'eau, la télécommunication et les NTIC. Et ce sont des secteurs où la mauvaise gouvernance sévit le plus, puisqu'ils sont souvent cités dans la plupart des rapports de vérification. Ce qui laisse entendre qu'il y a un laisser aller ou un certain laxisme dans les départements concernés. C'est quasiment l'indifférence vis-à-vis des vérificateurs ; car les missions de vérification financière ou de performance n'effraient plus aucun agent public. Et dire que c'est un budget colossal qui est in-



jecté dans le fonctionnement du BVG ! Pour quelles retombées au final ? Quelle évaluation a-t-elle été faite de cette autorité indépendante, dont on dit les ressources humaines employées les mieux payées de la République ? Au même moment, le Vérificateur Général Samba Alhamdou Baby insiste sur les missions « à vocation préventive, dissuasive et coercitive » de cette autorité administrative indépendante

Le Vérificateur Général soutenait la dernière fois que « la remise solennelle du Rapport annuel du Vérificateur Général est un évènement hautement symbolique marquant un moment inédit de porter à la haute attention » du chef de l'Etat, la synthèse des observations, analyses, critiques et suggestions formulées au compte de l'année 2021. Mais alors, pour quel suivi et quelles incidences ?

Le président de la Transition a alors adressé ses félicitations au Bureau, avant d'indiquer que la traque de la mauvaise gestion des deniers publics doit s'intensifier. « La lutte contre

la corruption et la délinquance financière fait partie des priorités des autorités de la Transition. En témoignent les sollicitations importantes adressées au Bureau du Vérificateur Général par les membres du Gouvernement. [...] Vous comprendrez alors tout l'intérêt pour moi de recevoir ce rapport et de l'exploiter à souhait pour que des actions décisives puissent être entamées dans le cadre de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière, particulièrement dans la gestion efficace des fonds et deniers publics. Je note avec satisfaction la diversité des interventions du Bureau du Vérificateur Général qui a su évoluer sur des vérifications financières et de conformité, des vérifications de performance, des vérifications de suivi de recommandations, et l'évaluation de politiques publiques. Ces interventions ont couvert presque tous les secteurs stratégiques du développement de notre Pays. ». Comme pour dire que le travail du BVG n' pas encore comblé les attentes. Malgré les milliards injectés dans

la prise en charge de ce gendarme de la lutte contre la corruption et la délinquance financière, le mal demeure et semble même pousser des racines. Ne faut-il pas revoir la structuration même du BVG ? Quid des sanctions qui ne permettent pas de guérir le mal endémique de la délinquance financière ? A ce niveau, le Végal lui-même « suggère qu'une attention particulière soit accordée à l'application effective des sanctions administratives et disciplinaires dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations ». Rappelons que le rapport annuel 2021 est alimenté par la synthèse de 33 rapports sectoriels qui sont repartis en 20 vérifications financières ou de conformité, huit (8) vérifications de suivi des recommandations, quatre (4) vérifications de performance et une (1) évaluation de politique publique. Lesdits rapports ont tous été publiés sur son site WEB.

Bruno D SEGBEDJI
Source : Mali Horizon





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Gestion de la Commune Urbaine de Gao : Plus de 154 millions de FCFA d'irrégularités financières

Dans son rapport sur la gestion de la commune urbaine de Gao, au titre des exercices 2019, 2020 et 2021, le Bureau du vérificateur général a décelé plus de 154 millions d'irrégularités financières.



Ce rapport précise que les travaux de vérification ont porté sur les dépenses de fonctionnement, de personnel, les marchés publics, la gestion domaniale et foncière, l'état civil, les archives, la comptabilité-matières, et le recouvrement des recettes issues des contrats de délégation de gestion et diverses taxes.

Irrégularités administratives

Le document indique que, pour remédier à ces irrégularités le vérificateur Général, Samba Alhamdou BABY, a recommandé au Maire de la Commune Urbaine de Gao, entre autres, de veiller à la mise en place du fichier-fournisseurs, à la tenue du registre d'enregistrement des offres ; à l'arrêt et à la clôture correcte des registres et à la tenue de l'ensemble des documents administratifs obligatoires ; le respect des procédures d'attribution des parcelles de terrain à usage d'habitation, veiller à l'élaboration régulière des plans prévisionnels annuels de passation des marchés et à leur approbation par l'autorité compétente et à la nomination d'un Comptable-matières et

d'émettre des ordres de recettes afin de permettre le recouvrement régulier des taxes spécifiques de la Commune, de veiller à l'archivage régulier des dossiers de marchés de la Commune, au respect des modes de passation des marchés publics, à la prestation de serment des Régisseurs et à la constitution de leur cautionnement.

Au Secrétaire Général, le rapport précise qu'il lui a été recommandé de mettre en place le fichier-fournisseurs, tenir le registre d'enregistrement des offres et les documents administratifs obligatoires et d'élaborer et faire approuver par l'autorité compétente les plans prévisionnels annuels de passation des marchés conformément à la réglementation en vigueur sans oublier l'archivage régulier des dossiers de marchés de la Commune.

Quant au Chef du Bureau spécialisé des Domaines et du Cadastre, le vérificateur général lui a suggéré de tenir un registre ad hoc d'enregistrement chronologique des demandes de parcelle de terrain à usage d'habitation, vérifier auprès du conseil de quartier que le demandeur ne dispose pas de terrain à usage d'habitation bâti ou non dans la même agglomération avant de procéder à une nouvelle attribution.

mération avant de procéder à une nouvelle attribution.

Irrégularités financières

Il indique que le montant total des irrégularités financières s'élève à 154 841 200 FCFA." **Le Vérificateur Général a dénoncé au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance la Commune III du district de Bamako chargé du Pôle économique et financier les irrégularités relatives à la minoration des frais d'édilité des cessions de parcelles de terrain à usage d'habitation pour un montant total de 56 646 000 FCFA ; au non-recouvrement des redevances de marchés pour un montant de 4 532 200 FCFA ; au non-recouvrement des frais de transfert pour un montant de 20 060 000 FCFA ; et au non-recouvrement des droits d'enregistrement des mutations de parcelles à usage d'habitation pour un montant de 73 603 000 FCFA**", mentionne le document.

■ Maffenin Diarra



Coumba Traoré, Directrice générale d'ACE Conseil : « Les femmes ne seront plus du bétail électoral »

La Directrice générale de l'ACE Conseil, Coumba Traoré, a profité du lancement officiel du projet « Arbres à Palabres : quand les femmes du Mali prennent la parole pour une participation des Maliennes à la vie politique, aux réformes et au processus électoral, gage de stabilité et de sortie durable de crise » pour déclarer que les femmes ne seront plus du bétail électoral.

Le projet « Arbres à Palabres : quand les femmes du Mali prennent la parole pour une participation des Maliennes à la vie politique, aux réformes et au processus électoral, gage de stabilité et de sortie durable de crise » est une initiative menée en partenariat avec les autorités maliennes, et mise en œuvre par ACE Conseil Mali, sur financement de l'ambassade du Royaume Uni de Grande Bretagne au Mali, en réponse à un appel à projet.

Le projet a été lancé dans les régions de Mopti, de Ségou et du district de Bamako. Cette cérémonie est placée sous la présidence de Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, représenté par Monsieur le Directeur général de l'administration du territoire.

Par ailleurs, sa mise en œuvre sera sous le leadership du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, en collaboration avec le ministère de la Refondation de l'État et des Relations avec les institutions, celui de la Promotion de la Femme, et du ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale.

Dans son allocution, la Directrice générale de l'ACE Conseil, Coumba Traoré, dira que sa

structure positionne son intervention d'ingénierie sociale, culturelle et territoriale dans le champ de la coopération, du développement, de la culture et de la communication. « Son approche entend répondre prioritairement à la double exigence. Celle de l'inclusion sociale et celle du développement endogène. Son ambition est de répondre par l'innovation sociale à des enjeux complexes et sensibles par le conseil, la conception, le pilotage, ainsi que l'évaluation des politiques publiques, sociales et territoriales », a-t-elle indiqué. Par ailleurs, Coumba Traoré rappelle qu'ACE Conseil fait du territoire, le chef d'orchestre de son propre développement par la participation des populations, en synergie avec les acteurs de l'écosystème en présence, dans des projets structurants de développement local et régional. Il concentre notamment, selon elle, son action sur le développement du capital humain, particulièrement sur les questions relatives à une participation effective des femmes, des jeunes et de la diaspora dans le développement de notre pays. Elle poursuit en indiquant que le capital humain est pensé à la fois comme un outil essentiel pour assurer une croissance économique soutenue et inclusive

et pour garantir la paix et la stabilité dans nos pays, particulièrement dans les zones en crise. « En effet, le levier essentiel de croissance économique, à la fois durable et inclusif, un capital humain de qualité, est sans aucun doute, l'élément central et efficace pour la refondation de l'État, pour la stabilité, la prospérité et la paix de nos territoires pour faire du Mali un pays émergent pétri de nos valeurs culturelles positives », indique-t-elle.

Les femmes ne seront plus du bétail électoral

Au Mali, les femmes, comme les jeunes, sont considérées comme du bétail électoral pendant les élections. Cette triste réalité sera révoquée, promet Mme Traoré. « Les femmes ne seront plus du bétail électoral. Oui, notre voix compte. Nous sommes des agents du développement. Nous participons à la construction du Mali Kura dans lequel les femmes et les hommes seront égaux » a déclaré Coumba Traoré.

Quant au représentant de l'Ambassade de Royaume-Uni au Mali, il affirme que son pays est fier de financer cet important projet, qui vise à améliorer la participation des femmes à la transition, aux réformes politiques et aux prochaines élections dans les régions de Ségou, Mopti et Bamako.

Selon lui, le projet intitulé « Femmes, transition et élections au Mali » à travers le projet « Arbres à Palabres » offrira aux femmes et aux filles l'opportunité de renforcer leurs connaissances et leur compréhension de la transition et des élections, afin de s'engager et participer de manière significative à la vie politique.

Anguimé Ansama

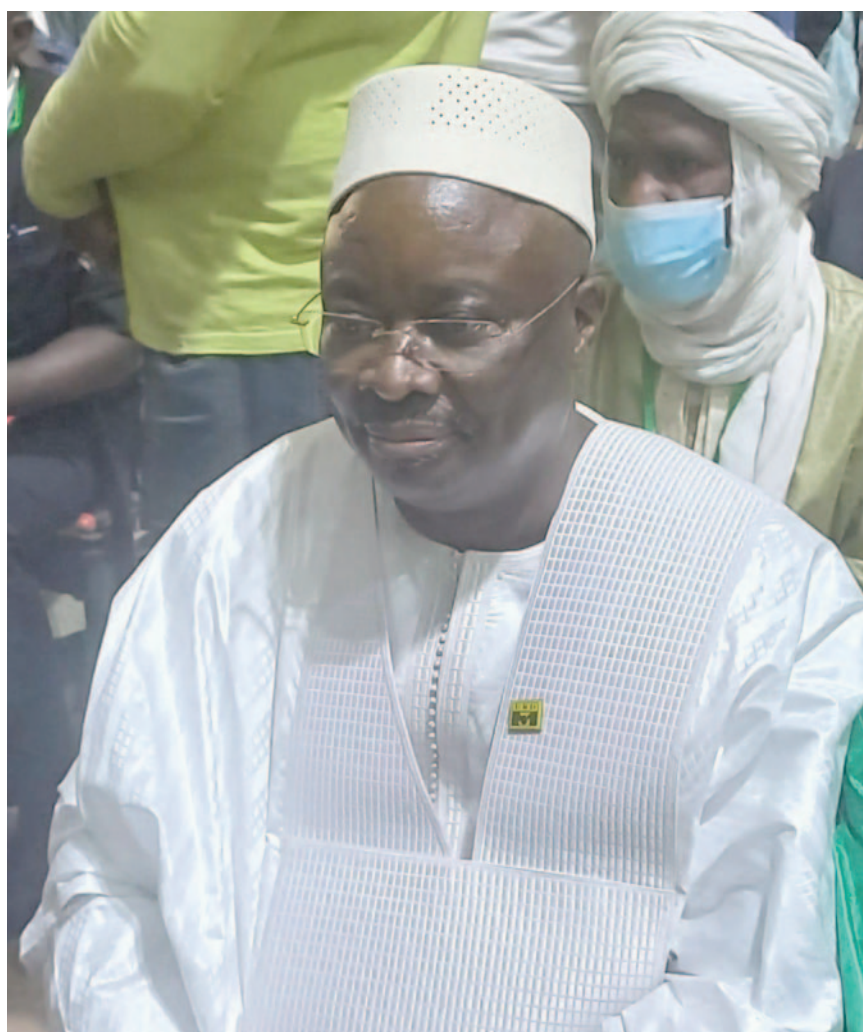
Union pour la République et la Démocratie : Quand le choix du candidat à la présidence devient l'enjeu de la réconciliation

Le bureau politique national de l'Union pour la République et la démocratie (BPN-URD) a animé une conférence de presse samedi dernier (3 décembre 2022) à la Maison de la presse. Son président, M. Gouagnon Coulibaly, a profité de l'occasion pour inviter tous les cadres et les militants à l'union sacrée et a réaffirmé le soutien du parti au processus de transition en cours au Mali. Mais pour de nombreux observateurs, indépendamment de l'issue de la bataille judiciaire engagée pour la succession de feu Soumaïla Cissé, la gestion de la problématique du choix du candidat du parti pour la prochaine présidentielle sera déterminante dans la réconciliation de ses héritiers.

■ L'Union pour la République et la démocratie est de retour après tant de mois d'absence car sa voix forte et pesante a sans doute manqué ! Le rappel est du président de l'URD, M. Gouagnon Coulibaly. Face à la presse, samedi dernier (3 décembre 2022), il abhorrait fièrement le manteau du seul et unique chef du parti de la poignée de main. Et cela après le verdict rendu le 7 septembre 2022 par la Cour d'appel de Bamako qui a été défavorable au camp du président intérimaire, Pr. Salikou Sanogo. Il a assuré que, après des mois consacrés au marathon judiciaire, le parti va désormais exprimer sa position sur tous les sujets d'intérêt national.

L'ancien député élu à Kati souhaite visiblement donner une chance à la réconciliation et s'est dit prêt à s'investir auprès de tous ses camarades contestataires à rejoindre la famille afin de renforcer son unité et sa cohésion. «Les perspectives individuelles se forment et s'épanouissent dans le destin collectif. Je leur tends avec sincérité la main militante et fraternelle car ils sont et demeurent des militants et hauts responsables de l'Urd», a affirmé M. Coulibaly. Pour lui, il est temps de tourner la page du feuilleton judiciaire né de la «volonté de certains cadres du parti» qui refusaient la tenue du premier congrès ordinaire avec comme seul ordre du jour : pourvoir le poste du président laissé vacant après la mort du regretté Soumaïla Cissé !

Ils sont nombreux les observateurs qui pensent que le choix de porte-drapeau des «Vert-Blanc» à la prochaine présidentielle est l'une des raisons fondamentales de la discorde entre les héritiers du regretté Soumaïla Cissé. Selon certaines indiscretions, les partisans de Gouagnon Coulibaly sont partagés entre Ma-



madou Igor Diarra, Boubou Cissé (militant de la 25e heure) et Seydou Mamadou Coulibaly (Mouvement Benkan) qui est en train de ratisser large au risque de déstabiliser tous les grands états-majors politiques, notamment l'Adéma-PASJ, le RPM...

Autrement, la réconciliation avec les idéaux du père fondateur est en partie liée à la réso-

lution de cette question. Au-delà des ambitions personnelles, cette chapelle joue en partie son influence sur l'échiquier politique dans les années à venir. C'est pourquoi le choix de celui qui doit le représenter dans le starting-block de la prochaine présidentielle doit-être minutieusement examiné afin de lui donner une chance d'en tirer le maximum de profits

afin de mieux se positionner dans l'arène politique du «Mali Kura». Quelles sont d'abord les forces en présence au sein du parti ? Qui sont-ils réellement en termes de poids politique au niveau national ? Peuvent-ils fédérer les voix des militants du parti ? Quelles sont leurs chances de remporter la présidentielle ?

Certes, ils sont nombreux ceux qui peuvent logiquement prétendre à cette place dans le starting-block. Pour le moment, Me Demba Traoré, Mamadou Igor Diarra et Boubou Cissé ont levé un coin du voile sur leur intention. L'idéal serait de les rassembler autour d'une même table en les priant de privilégier les intérêts de l'URD pour se désister en faveur d'un seul candidat. A défaut, un primaire peut être organisé pour désigner le porte-drapeau. Mais, il faut que cela se passe dans la plus grande transparence car cela peut vite devenir un exercice périlleux éloignant le parti de la réconciliation des cœurs et des esprits indispensable au maintien de son influence politique. Dans la même veine, il ne serait pas non plus prématuré de sonder aussi la voie du soutien au candidat d'un autre bord si on est convaincu qu'il peut remporter le scrutin et que l'URD peut réellement tirer les dividendes politiques de son élection. Tout dépendra alors du contenu de l'accord et aussi du timing, c'est-à-dire si cela doit se faire au premier ou au second tour. Le président établi par la Cour d'Appel de Bamako a déclaré, samedi dernier, que son parti refuse d'être enfermé dans «le vrai faux débat de positionnement et de candidature» qui semble être le prétexte tout



trouvé par certains pour le déstabiliser sur l'autel des intérêts qui lui sont totalement étrangers. Mais, il comprendra tôt ou tard que la gestion de cette question sera déterminante dans la réconciliation au sein de l'URD, y compris dans son propre camp où les partisans de Mamadou Igor Diarra, Boubou Cissé et de Benkan seraient prêts à en découdre à tout moment pour avoir la pôle position. En tout cas, avec la disparition de «Soumy champion» le 25 décembre 2020, l'histoire met aujourd'hui tous les cadres de l'URD face à leur responsabilité. De leur choix et de leur clair-

voyance dépend en partie l'avenir d'une formation politique qui n'a cessé de jouer le premier rôle sur la scène politique malienne depuis sa création en juin 2003. Faut-il agir (en oubliant les différends pour se donner sincèrement la main) pour qu'elle reste une machine électorale forte où faut-il s'agripper à des opérations de séduction extérieure au risque d'en faire une coquille vide ? Le choix leur appartient aujourd'hui !

Moussa Bolly
Source : Le Matin



Axe Ségou-Sévaré : Le calvaire des usagers

L'axe Ségou-Mopti fait partie des axes le plus pratiqués au Mali. Il permet aux populations des régions dites du centre et du nord du pays de rejoindre Bamako, la capitale. Pourtant, circuler sur cet axe, qui permet d'approvisionner Bamako en céréales, relève du parcours du combattant. En effet, toute la chaussée est jonchée de nids de poules. Ce qui, par voie de conséquence, rend la circulation très difficile et aussi risquée....



Dans le souci d'atténuer les souffrances des usagers, le gouvernement du Mali avait lancé un vaste chantier d'entretien routier. Pour mener à bien cette mission, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, a mis à la disposition du ministère des Transports et des Infrastructures, un montant

de 5 milliards de FCFA, dans le cadre de son Programme d'urgences sociales. En outre, un montant de 15 milliards de FCFA a été accordé par le financement d'un programme spécial d'entretien des routes dans le district de Bamako et les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Mopti. En dépit de tous ces efforts,

voyager à l'intérieur du pays s'apparente à un calvaire. Cette situation donne l'impression que les fonds alloués ne sont pas judicieusement utilisés. Le flou demeure, au point de donner libre cours aux suppositions. Et nourrir les inquiétudes les plus vives, les plus légitimes des usagers.

Ceux de l'axe Ségou-Sévaré, en particulier, semblent à bout de souffle, à cause de l'état de dégradation incommensurable de la route. Pour preuve, sur une distance d'environ 400 kilomètres, les travaux d'entretien routier sont perceptibles sur moins de 3 kilomètres. Est-ce normal ? Où sont passés les milliards alloués à l'entretien routier ? Sont-ce uniquement les routes de Bamako qui méritent d'être entretenues ? N'est-il pas temps de prendre le pouls de la situation ? Autant d'interrogations qui hantent l'esprit des maliens. Pourtant, cette situation ne peut être méconnue des autorités. Au-delà de la direction générale des routes, la ministre des Transports et des Investissements, Dembélé Madina Sissoko est fortement interpellée. De notoriété publique, plusieurs accidents - le plus souvent mortels - sont imputables à l'état de dégradation de nos routes. Ce constat donne l'impression que la gestion des fonds destinés à l'entretien routier tourne au cafouillage, à l'incurie et à l'inefficacité. Pourtant, la direction générale des routes est censée agir pour mettre les maliens à l'abri de telles tracasseries nocives, et pour leur santé et pour leurs engins.

Entre lourdeurs administratives récurrentes, problèmes structurels sempiternels, la direction générale des routes, œuvre à tout sauf, la satisfaction des citoyens. De quoi ternir l'image de ce service, de plus en plus décrié. Comment ne pas s'émouvoir de l'état de nos routes qui désolent autant qu'il suscite le courroux ? En attendant, les usagers de l'axe Ségou-Sévaré prennent leur mal en patience...

■ Ibrahim Sanogo

Burkina Faso : Une liberté de la presse non sans ambiguïté

Après des menaces contre des journalistes, la junte burkinabè d'Ibrahim Traoré et ses soutiens soufflent respectivement le froid et le chaud.



Si je devais être un mort de plus, alors qu'il en soit ainsi. » Dans un Burkina Faso qui s'essaie à une outrance verbale aux accents maliens, Newton Ahmed Barry emploie, lui, des mots lourds d'expérience. En décembre 1998, après l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, le confrère reprenait, avec d'autres, le flambeau de l'hebdomadaire L'indépendant, voué à l'extinction. Poil à gratter plus ou moins corrosif des différents régimes

qui se succéderont, voilà Barry la cible récente d'appels « à la violence physique, au saccage des biens, jusqu'au meurtre » que le gouvernement s'est empressé de « condamner fermement et sans ambiguïté ». Sur les réseaux sociaux, les indécents justifient pourtant leurs outrances par une adhésion inconditionnelle à la transition dirigée par un Ibrahim « IB » Traoré sujet d'un culte certain de la personnalité. Le « crime » de Newton

Ahmed Barry ? Avoir dénoncé la violation de la loi que constitue la récente suspension de Radio France Internationale (RFI), interruption qui ne pouvait être légalement prononcée que par le Conseil supérieur de la Communication (CSC), organe de régulation des médias à qui le pays doit en partie son bon classement en matière de liberté de la presse.

Condamnation gouvernementale « sans ambiguïté » ? C'est justement un certain flou qui entoure l'action de la junte actuelle, sankariste dans la posture, certes, mais pas au point d'assumer l'état d'exception mis en place par le révolutionnaire des années 1980. Si la Constitution, la justice et la liberté de presse sont les trois mamelles de la République, que dire du double régime propulsé par le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration, un MPSR qui aime à dire qu'il a, par deux fois, rétabli la quatrième des Républiques burkinabè ?

RÉPUBLIQUE OU ÉTAT D'EXCEPTION ?

Lors de l'investiture du lieutenant-colonel Damiba, puis de celle du capitaine Traoré, les circonvolutions rhétoriques du Conseil constitutionnel n'ont pas convaincu. Pendant le séjour de Blaise Compaoré au Faso, sous le MPSR 1, la justice et les forces de l'ordre n'ont pas pu exécuter la sentence contre l'ancien président. Et voilà que c'est la liberté de la presse qui est mise à mal, cette fois par le « MPSR 2 ».

République ou état d'exception ? La fin de semaine enseignera si les manifestations organisées par le Collectif des leaders panafricains (CLP) et la Fédération des mouvements panafricains du Burkina Faso (FMPBF) – notamment contre les « médias impérialistes déstabilisateurs mensongers » – ont été validées par les autorités, encadrées par les forces de l'ordre et couvertes médiatiquement en toute sérénité.

À sa nomination, l'actuel Premier ministre Apollinaire Kyelem de Tembela suggérait aux batteurs de bitume d'engager leur énergie « au front ». Mais si l'on en croit Newton Ahmed Barry, qui constate qu'il « est interdit de critiquer IB et de contester ses décisions », il semble bien y avoir un front dans le front.

Source : Jeune Afrique

Afrique – États-Unis : Ce que l'administration Biden pourrait mettre en place avec l'Afrique

À quelques jours du sommet États-Unis-Afrique prévu du 13 au 15 décembre à Washington, Don Graves, secrétaire adjoint américain au Commerce, et Gregory Meeks, membre du Congrès, appellent à des mesures décisives et radicales visant à encourager les entreprises américaines intéressées par des projets sur le continent.

En août dernier, dans une note consacrée à la stratégie américaine en direction de l'Afrique subsaharienne, l'administration Biden-Harris laissait deviner une vision audacieuse du partenariat entre les États-Unis et l'Afrique, tout au long de ce XXI^e siècle. Ladite stratégie tout comme le prochain sommet des dirigeants africains, que le président Joe Biden et la vice-présidente Kamala Harris accueilleront du 13 au 15 décembre, arrivent à point nommé.

RISQUES ET INCERTITUDES

La transformation économique de l'Afrique avance à grands pas, portée par la jeunesse et l'urbanisation rapide de la population, les initiatives de numérisation, l'abondance de ressources naturelles et l'énorme potentiel humain, mais aussi par l'engagement de l'ensemble du continent en faveur du libre-échange. Toutefois, l'environnement mondial actuel présente des risques et des incertitudes

de taille. Alors que les économies africaines tardent à se remettre de la pandémie, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a entraîné une flambée spectaculaire des prix des denrées alimentaires, des engrais et de l'énergie, qui ajoute aux difficultés auxquelles se trouve confronté le continent. Des facteurs qui exacerbent l'impact à la fois de l'inflation mondiale, de l'accumulation de la dette et des chocs climatiques de plus en plus fréquents sur les économies africaines.

L'administration Biden-Harris et de nombreux membres du Congrès reconnaissent le caractère indispensable d'un partenariat entre les États-Unis et les pays africains, nécessaire pour baliser la voie de sortie des crises actuelles, aider le continent à trouver son chemin dans un environnement mondial incertain et relever les défis mondiaux les plus urgents qui menacent la stabilité et la prospérité de chacun d'entre nous, qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique et l'insécurité alimentaire ou d'inverser la tendance croissante du recul démocratique. Travailler ensemble



permet de réaliser l'énorme potentiel que le commerce, l'investissement et les échanges offrent aux partenaires des deux côtés de l'Atlantique, tout en se référant à l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour la transformation du continent.

CYCLE VERTUEUX

Nous sommes convaincus que le partenariat entre les États-Unis et l'Afrique peut être la quintessence du monde au XXI^e siècle, c'est-à-dire un partenariat façonné par les contributions visionnaires du secteur privé, des femmes et des jeunes, ainsi que des communautés de la diaspora. En effet, lors de nos récents échanges, les dirigeants africains n'ont cessé de souligner l'importance des liens commerciaux bilatéraux et leurs avantages pour les parties impliquées. Pour la plupart d'entre eux, l'industrie privée et la finance américaines constituent des partenaires privilégiés.

LES ENTREPRISES AMÉRICAINES DIRIGÉES PAR LA DIASPORA, EN PARTICULIER LES PME DÉTENUES PAR DES FEMMES, OFFRENT DES AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

Les entreprises américaines offrent généralement une technologie de pointe, ainsi que des équipements et services de qualité. Elles ont la réputation d'investir dans les talents locaux, de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise, et de donner accès à un financement commercial plus transparent. À maintes reprises, nous avons vu ces investissements dans les talents locaux conduire à la création d'entreprises et d'emplois africains et, dans de nombreux cas, à un cycle vertueux de partenariat à long terme avec des entreprises américaines. Les entreprises américaines dirigées par la diaspora, en particulier les PME détenues par des femmes, offrent des avantages supplémentaires, tels que la connaissance des marchés, des préférences des consommateurs et des environnements locaux africains.

CROISSANCE EXPONENTIELLE

Avec ces partenariats potentiels à l'esprit, les entreprises américaines cherchent de nouvelles opportunités en Afrique et reconsidèrent – à juste titre – les perceptions entretenues de longue date sur les risques de faire des affaires sur le continent. Des efforts sont en

cours, à l'échelle du continent et dans chaque pays, pour promouvoir un environnement plus favorable au commerce et à l'investissement en Afrique. En 2018, par exemple, un accord historique a établi la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), la plus grande zone de libre-échange au monde, qui compte 54 signataires et peut potentiellement sortir des millions d'Africains de l'extrême pauvreté tout en augmentant les revenus de millions d'autres. La transformation numérique en cours en Afrique y refaçonne également la vie quotidienne, et va de la croissance exponentielle des technologies de mobile money à l'économie créative numérique dans les domaines de la musique, de l'art et de la mode dans plusieurs pays, en passant par les investissements dans l'accès à l'internet haut débit. L'ADMINISTRATION BIDEN A ÉLABORÉ PLUSIEURS MESURES VISANT À INTENSIFIER L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE. De même, les pays accroissent rapidement leurs investissements dans les technologies de production d'une énergie propre et renouvelable et développent les chaînes d'approvisionnement en énergie propre, notamment les ressources minérales essentielles. D'autres encore cherchent à attirer des investissements privés et à encourager la participation privée dans le secteur des services sociaux et des infrastructures. Si les entreprises américaines ont été actives dans nombre de ces domaines, elles peuvent faire beaucoup plus en tant que partenaires commerciaux.

L'administration Biden, avec le soutien du Congrès, a élaboré plusieurs mesures visant à intensifier l'engagement du secteur privé en Afrique, notamment par le biais de Prosper Africa, du soutien technique et consultatif pour la mise en œuvre par l'Union africaine (UA) de la Zlecaf, du Partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGII), du prochain Forum des affaires États-Unis-Afrique et de la mise en œuvre en cours de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). Ensemble, le gouvernement et le secteur privé américains peuvent faire davantage pour concrétiser la vision d'un partenariat États-Unis-Afrique au XXI^e siècle.

LE DÉFI DE LA DETTE

Premièrement, les États-Unis doivent continuer à travailler avec les autorités du conti-

nent et les institutions financières internationales, telles que le FMI et la Banque mondiale, pour jeter les bases d'une économie viable, condition préalable pour attirer l'investissement privé. Il est important de noter que cela exige de tous les créanciers publics bilatéraux et privés – y compris ceux de la Chine – de coopérer pour s'attaquer aux défis liés à la dette qui guettent un certain nombre de pays africains.

Cela constitue un élément essentiel pour jouer du statut de partenaire fiable du développement durable de l'Afrique. Deuxièmement, les États-Unis doivent accroître de façon significative leur soutien à la réalisation d'infrastructures de haute qualité et résilientes au climat dans les secteurs de l'énergie, du numérique, des transports et autres en Afrique sous l'administration Biden et au titre du PGII du G7. Ces efforts doivent avoir une forte orientation privée qui permette aux entreprises américaines et africaines d'accélérer la réalisation de projets bancables qui tirent efficacement parti du capital d'investissement mondial et local dans un certain nombre de secteurs. Troisièmement, sous l'égide du Département du commerce, nous devons continuer à intensifier nos efforts de diplomatie commerciale et de plaidoyer en faveur des entreprises américaines intéressées par des projets en Afrique. Cela revient à renforcer la présence de notre Service commercial étranger sur le continent en vue d'aider les entreprises américaines à gagner en compétitivité.

Quatrièmement, enfin, nous devons étendre les initiatives actuelles du département du Commerce, du département de l'Agriculture, de l'Export-Import Bank, de l'Agence américaine pour le commerce et le développement, du département d'État et de plusieurs autres agences visant à amener les entreprises américaines, y compris celles détenues par la diaspora et les femmes, mais aussi celles de l'Amérique profonde, à profiter des opportunités d'exportation sur le continent.

Le temps est venu de prendre des mesures décisives pour solidifier les relations commerciales, d'investissement et d'échange entre les Africains et leurs partenaires américains, et de réaliser la promesse d'une plus grande prospérité sur le continent et chez nous. Saïrons-nous cette opportunité ?

Source : Jeune Afrique

Coupe du monde 2022 : Angleterre – France, en défense toute !



Talon d'Achille avant le Mondial, les défenses de l'Angleterre et de la France feront face à une menace plus élevée qu'à l'accoutumée, samedi (20h00 – beIN SPORTS 1) en quarts de finale, avec Kylian Mbappé à contenir d'un côté et des ailiers remuants, de l'autre.

Les vice-champions d'Europe anglais et les champions du monde français sont tous deux arrivés au Qatar escortés de doute, avec un bilan similaire de deux « clean-sheets » (aucun but encaissé) seulement sur les huit matches disputés en 2022. En conséquence, le pragmatique Didier Deschamps a décidé d'abandonner son système à cinq défenseurs (trois axiaux et deux joueurs de côté), jugeant son équipe « en difficulté » et « très souvent en déséquilibre ».

Le retour à quatre derrière, comme en 2018, a été contrarié par le forfait de Presnel Kimpembe et Lucas Hernandez, deux titulaires attendus. Mais le sélectionneur n'a pas modifiés plans et la réussite est mitigée. A Doha, les Bleus ont encaissé un but à chaque match. Ils peuvent d'autant plus redouter les coups de griffe des « Three Lions », douze buts en quatre matches, portés par le buteur Harry Kane et des joueurs qui « vont très vite sur les

côtés, comme Phil Foden, Marcus Rashford, Raheem Sterling (incertain car rentré en Angleterre pour raisons familiales, NDLR) », selon le sélectionneur adjoint Guy Stéphan.

DUEL MBAPPÉ-WALKER

« Il faudra bien boucher les couloirs en effet, mais pour eux aussi », a nuancé Olivier Giroud, avant-centre en grande forme (trois buts) épaulé par le toujours remuant Ousmane Dembélé (deux passes décisives) à droite et le très clinique Kylian Mbappé (cinq buts, deux « assists ») à gauche. Jusqu'à présent, l'Angleterre a concédé très peu d'occasions nettes et seulement deux buts, contre l'Iran (6-2) après avoir mené 4-0. Sa charnière John Stones-Harry Maguire tient globalement la route malgré les doutes, et le gardien Jordan Pickford se montre meilleur qu'avec Everton.

Toutefois, le niveau des adversaires (Etats-Unis, pays de Galles et Sénégal) peut relativiser les trois matches de suite sans but encaissé. Cette fois, il faudra se coltiner Mbappé et la réponse de Gareth Southgate à cette menace est très attendue. L'Angleterre a dans son effectif un défenseur capable de rivaliser en vitesse pure avec Mbappé en la

personne de Kyle Walker, qui l'avait déjà tenu en respect lorsque Manchester City avait affronté le Paris SG en Ligue des champions. « Je ne pense à aucun autre arrière-droit dans le monde que j'aimerais utiliser contre lui », a lancé l'ancien défenseur anglais Gary Neville. « Kyle va le serrer de près, il a plus de volume que les défenseurs polonais », a-t-il remarqué.

DÉFENSE À 3 POUR LES ANGLAIS?

Contre la France, la tentation de le recentrer existe cependant pour épargner des face-à-face Mbappé/Stones. Ce dernier, habituellement axial droit, glisserait au centre d'une ligne défensive à trois défenseurs centraux. Cette option tactique est régulièrement utilisée contre des équipes de gros calibre, comme l'a remarqué Guy Stéphan, mais elle a valu un flot de critiques à Southgate quand il l'a utilisée en finale de l'Euro-2021 perdue contre l'Italie aux tirs au but. Le patron des Trois Lions l'a enterrée depuis le début de la compétition, au plus grand plaisir des supporters. Mais elle permettrait d'ajouter Kieran Trippier, voire Bukayo Saka comme piston droit, pour d'éventuelles prises à deux sur Mbappé, actuel meilleur artificier du tournoi, buteur à chacune de ses titularisations.

La belle mécanique anglaise pourrait toutefois connaître des ratés dans ce cas-là. Surtout, Southgate devrait sacrifier un des milieux entre Declan Rice, Jude Bellingham et Jordan Henderson (très probablement ce dernier), alors que cette tripléte a été excellente jusqu'ici et l'une des bases de la solidité défensive anglaise. L'Angleterre sait aussi qu'être obnubilé par Mbappé serait dangereux face à une équipe qui compte aussi Antoine Griezmann, Giroud ou Dembélé, une autre flèche que Luke Shaw et surtout Maguire, souvent pataud, auront à maîtriser.

En muselant Giroud et Griezmann dans l'axe, « cela signifie beaucoup moins de passes dangereuses reçues pour Mbappé », relève Neville. En attendant, Gérard Soler attend toujours son successeur. L'ancien attaquant de Sochaux, Bordeaux et Toulouse entre autres est le seul Français à avoir marqué contre les Anglais en Coupe du monde, en 1982 (défaite 3-1).

Source : Bein Sport



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour dégoter de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur un nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23